

# GUÉNANGE TRANSPORTS

## Guénange: nouvelle feuille de route pour la ligne 33

**Guénange fait son retour au syndicat organisateur des transports en Moselle nord (le Smitu). Au passage, la commune en profite pour négocier une adaptation de la ligne n°33 et une petite ristourne. De bonne guerre.**

- VU 8 FOIS
- LE 06/04/2017 À 05:00

**Photo HD** Guénange a estimé que sa cotisation méritait bien un petit effort d'adaptation du service. Après plusieurs mois de négociation, le Smitu a accepté de revoir le plan de circulation de la ligne 33. Photo Julio PELAEZ

A Guénange comme un peu partout en Moselle nord, les transports en commun ont des progrès à faire. Entre les véhicules qui partent bondés le matin vers Thionville et ceux qui effectuent la navette à vide en journée, il y a assurément un service à optimiser.

Sans compter que la ligne n°33 est plutôt du genre omnibus, avec quantité d'arrêts à Guénange d'abord, puis à Bertrange, ensuite à Illange et enfin à Thionville.

Bref, pour les Guénangeois, le bus est loin d'être la meilleure solution pour aller et venir. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux se contentent d'un aller simple vers Thionville et se débrouillent pour revenir par un autre moyen. C'est dire...

La municipalité a mis ces arguments sur la table du Smitu (Syndicat organisateur des transports en Moselle nord) pour négocier deux choses. Primo, une adaptation de la ligne n°33 ; secundo, une cotisation annuelle au syndicat qui soit financièrement acceptable.

En fait, cela fait plusieurs mois que Guénange et Smitu jouaient un peu au chat et à la souris. En retrouvant la compétence transports en commun – compétence abandonnée par la communauté de communes de l'Arc mosellan au printemps 2016 –, Guénange se voyait dans l'obligation de cotiser à nouveau – comme elle le faisait avant la communauté de communes – à titre individuel. D'emblée, Jean-Pierre La Vaullée a demandé que le cas de la ligne 33 soit étudié. Sans quoi, l'adhésion et le règlement de la facture correspondante attendraient. Plusieurs mois sont passés ; la situation vient tout juste de s'éclaircir.

Au final, la cotisation annuelle au Smitu s'élève à 85 182 €. Une petite somme, quand on y songe. Cela dit, l'absence de négociation aurait amené la Ville à déboursier près de 92 000 €. Et là, l'opposition municipale – qui a longuement questionné la majorité sur le sujet lors du dernier conseil municipal – n'aurait certainement pas laissé passer.

### Ce qui va changer

Les arrêts les moins fréquentés seront supprimés. À savoir : rue Galla, rue du Bois-Carré, rue Saint-Maur et zone Bellevue.

Concernant le nombre de bus, des réductions à la marge sont entrevues.

En période scolaire, il est prévu de supprimer 3 voyages par jour les samedis ; 5 voyages par jour les mercredis ; 4 voyages par jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

En période de vacances, suppression de 9 voyages par jour.

Les modifications envisagées devraient être applicables à la prochaine rentrée.

Auparavant, il faut que cette nouvelle feuille de route soit validée par l'ensemble des délégués du Smitu.

C. F.